



Numéro
4
Hiver
2015

VILLEQUIERS - INFOS





Une très belle troisième place pour Alexandre, toutes catégories confondues, avec 971 points aux championnats d'Alsace, le 15 Novembre 2015 !



L'UEP est classée 4^{ème}, sur 38 clubs en compétition, aux championnats de France des clubs qui se sont déroulés à Amnéville (57) du 11 au 13 décembre 2015 !





Même si les premiers froids tardent à arriver, l'année touche cependant à sa fin. Les mois ont été longs, mais le plus gros des travaux du centre bourg est désormais derrière nous et nous en sommes au stade des finitions.

Après de nombreuses péripéties, le projet de mise aux normes et de restauration de la mairie a enfin commencé et devrait s'achever au printemps prochain.

Comme chacun se rappelle où il était le 11 septembre 2001, on se souviendra longtemps aussi de ce que nous faisons le 13 novembre dernier quand une poignée d'illuminés a voulu déstabiliser notre République en s'attaquant à nos valeurs.

Mais le repli sur soi, la peur de l'autre ne doivent pas être la réponse à ces actes barbares.

Nous venons tous d'horizons différents et dans la tourmente que nous traversons, il est plus que nécessaire de retrouver le " bien vivre ensemble ". Respectons-nous les uns les autres, acceptons nos différences pour en faire une richesse commune et ne laissons pas de place au racisme et à l'intolérance.

Je vous laisse, Chers Villequerois, découvrir votre nouveau bulletin municipal.

Article après article, voyez comment des conseillers municipaux, des bénévoles associatifs ou tout simplement des Villequerois de bonne volonté, s'engagent pour faire vivre notre village. Petits ou grands travaux, actions invisibles ou au contraire d'envergure, nous avons besoin de toutes et tous pour écrire l'avenir de notre cité.

Des félicitations toutes particulières aux bénévoles du " club jardinage " qui ont également décoré notre village pour Noël. Un grand Merci à vous qui faites sourire Villequiers en toute saison...

Enfin, cette période de fêtes est l'occasion de partager. Je vous souhaite à tous de pleinement profiter de ces instants magiques pour les yeux et les émotions, un peu moins pour l'organisme et le portefeuille !

Le Conseil municipal et moi même vous donnons rendez vous le 22 janvier à 19h00 à la salle des fêtes pour venir partager le verre de l'amitié lors de la cérémonie des vœux.

Bonnes fêtes et très bonne année 2016 !

Votre maire, Pascal MEREAU



C'est Noël aussi pour les anciens, invités par le CCAS !



Le Père Noël s'est invité à l'école et y a fait des heureux !



Les anciens ont dansé ...

Le Père Noël s'est voulu écologique à la fête de l'école !



A deux reprises, les enfants ont fait le spectacle au FSC, en décembre !



... chanté et se sont amusés !

Les plus petits ont également été les acteurs de la fête de Noël de l'école !





Les vœux du Conseil Municipal :

Vendredi 22 janvier 2016 à 19H00 au foyer socio-culturel

date réunion	références	libellé
29/05/2015	2015_05_01	Rénovation éclairage public rue du Moulin de la Ville
	2015_05_02	Modification des statuts de la CDC de la Septaine
	2015_05_03	Modification des statuts du SDE 18
	2015_05_04	SIVY - Enquête publique unique à Déclaration d'Intérêt Général (DIG)
	2015_05_05	Demande de subvention régionale au titre du Contrat Régional Solidarité Territoriale 2014/2019 Pays de Bourges au titre de l'opération "Coeur de Village" pour l'aménagement du centre bourg
	2015_05_06	Remboursement à Madame BOUIS Laëtitia (locataire au 2bis route de Laverdines) des achats de matériaux pour petits travaux d'entretien du logement communal
	2015_05_07	Réalisation d'un Contrat de Prêt PSPL d'un montant de 90 000 € auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour le financement de l'aménagement du centre bourg
	2015_05_08	Réalisation d'un Contrat de Prêt Croissance Verte (PCV) d'un montant total de 170 000 € auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour le financement de la réhabilitation de la mairie
	2015_05_09	Réalisation d'un contrat de prêt PSPL d'un montant de 90 000 € auprès de la Caisse des dépôts et consignations. ANNULE ET REMPLACE la délibération 2015_05_07 déposée le 17/06/2015
	2015_05_10	Réalisation Contrat de Prêt Croissance Verte (PCV) d'un montant total de 170 000 € auprès de la Caisse des dépôts et consignations. ANNULE ET REMPLACE la délibération 2015_05_08 déposée le 17/06/2015
	Complément de compte-rendu:	La Commune prendra contact avec le Pact pour l'agenda d'accessibilité programmée Suite à l'observation de M. l'ABF, quant au choix initial des lanternes pour l'éclairage public, un modèle moins moderne a été sélectionné et validé. Devis seront demandés pour curage fossés.
10/07/2015	2015_07_01	Transfert de deux parcelles à la C. de C. de La Septaine
	2015_07_02	Bornage de terrain pour transfert à la C. de C. de La Septaine
	2015_07_03	Mise à disposition d'un lieu de repas pour les agents de LA POSTE
	2015_07_04	Participation Fonds de Solidarité Logement (FSL)
	2015_07_05	Critères d'évaluation des agents techniques (CATEGORIE C) lors de l'entretien professionnel -
	2015_07_06	Critères d'évaluation des agents administratifs (CATEGORIE C) lors de l'entretien professionnel -
	Complément de compte-rendu:	travaux Centre Bourg avancent bien et plus vite que prévu Par contre il est fait état d'incivilités fréquentes commises de nuit par quelques adolescents bruyants pour dégradations et mise en danger d'autrui. Information faite aux parents concernés ; plainte sera déposée si cela s'avère nécessaire pour dégradations et mise en danger d'autrui. Pour la mairie, problème soulevé par l'amiante L'installation électrique de la sacristie est totalement hors normes , à refaire Point sur les propositions de « plan de gestion différenciée » Feu d'artifice : le CM constate avec regret que la commune de Baugy a décidé unilatéralement de changer la date du feu d'artifice Trophée d'Or féminin : Villequiers sera ville étape le 25 août 2015 Demande de Devis pour chauffe-eau atelier



date réunion	références	libellé
04/09/2015	2015_09_01	SDE mise en lumière de l'Eglise (13 421,50 € dont 50 % SDE, 50 % Commune)
	2015_09_02	SDE plan "Rêve" route de Baugy (2 316 €, commune 30 %)
	2015_09_03	Fonds de soutien aux communes pour les activités périscolaires : transfert à la CdC
	2015_09_04	Avenant télétransmission des actes en préfecture
16/10/2015	2015_10_01	RENOVATION ECLAIRAGE PUBLIC (une panne) IMPASSE DU CHÂTEAU
	2015_10_02	AVENANT N°1 AU CONTRAT DEPARTEMENTAL D'OP. 2012/2015
	2015_10_03	PROJET DE SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE (SDCI) : prescription n°S4 "Fusion du SI de la vallée de l'Yèvre (SIVY) et du SI de la vallée du Barangeon"
	2015_10_04	PROJET DE SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE (SDCI) : prescription n°S5 "Extension du périmètre du SIETAH de la vallée de la Belaine et de ses affluents"
	2015_10_05	TROPHEE D'OR 2015 - PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNE
	2015_10_06	AGENDA D'ACCESSIBILITE PROGRAMMEE



Etat civil



GILLET	Tonie, Emilie, Monique	28/01/2015
FERON	Jules, Michel, Patrick	11/02/2015
LECOQC	Eléna, Aurore, Sandra	17/06/2015
BOUSSOUH	Chadi	07/08/2015



Bienvenue aux nouveau-nés

Aurore BLANCHARD

05/09/2015

Félicitations aux jeunes mariés

et tous nos vœux de bonheur



JAMET Michel	21/02/2015
BEGUE Anne, Marie, Arlette Vve DESPLANCHES	06/06/2015
Guy BROSSOLET	12/09/2015
ROBERT André	02/11/2015
LAGNEAU, née CROCHET Jeanne	14/11/2015



*Tu n'es plus là où tu étais,
mais tu es partout
là où je suis.*

Victor Hugo



Expression Libre : La charte du bon usage de cette page

Vous avez aimé, vous avez détesté...un livre, un film, une pièce de théâtre, un concert, un évènement sportif... peu importe ! Venez partager vos coups de cœur ou vos coups de gueule avec nous!

Vous souhaitez réagir à l'actualité ... ! Ecrivez-nous !

Cette page est soumise à modération

Vous pouvez être en désaccord avec les autres correspondants, mais restez toujours courtois, tolérant, respectueux, responsable ; préférez les arguments de fond aux invectives, afin de maintenir dans cet espace de libre expression une ambiance de convivialité et de tolérance.

En nous adressant votre texte ou vos photos, vous acceptez implicitement que ce texte ou ces photos soient, en partie ou totalement publiés dans ce magazine, et éventuellement sur www.villequiers.fr/libreexpression.htm.

Une orthographe et une mise en forme soignées facilitent la mise en page et la lecture.

Vos nom-prénom seront indiqués. Si vous ne le souhaitez pas, merci de nous le signaler et seul votre pseudo ou vos initiales seront visibles.

Déposez vos contributions à la mairie, par courrier ou par courriel de préférence !

Les propos et photos contraires aux bonnes mœurs ou à la loi sont proscrits et ne seront pas publiés ; ceci comprend les documents à caractère injurieux, raciste, sexiste ou sexuel.

Peuvent ainsi être refusés (liste non exhaustive) :

- Tout propos à caractère offensant, insultant, agressif, méprisant, péremptoire, vulgaire, diffamatoire, raciste, dénigrant ou injurieux et toute incitation à la haine ou à la violence à caractère raciste, xénophobe, homophobe ou révisionniste ou susceptible d'être perçu comme tel ;
- Tout texte ou contenu contraire aux droits d'auteur, au droit applicable aux bases de données, au droit à l'image et au respect de la vie privée, ou qui enfreindrait toute autre disposition législative ou réglementaire en vigueur ;

Clause de responsabilité : Ni la municipalité, ni les membres de la commission-info ne peuvent garantir l'exactitude ou la pertinence des informations publiées dans cette rubrique. Ces informations mises à disposition des lecteurs le sont uniquement à titre purement informatif et ne sauraient constituer en aucun cas un conseil ou une recommandation engageant la responsabilité de la municipalité de quelque manière que ce soit et à quelque titre que ce soit.

Tout commentaire :

- est publié sous l'entière responsabilité de son auteur qui en assume seul le contenu ;
- vaut acceptation tacite des règles énoncées ci-dessus.

Commémoration du 11 novembre et devoir de mémoire : Dis monsieur, c'est quoi une commémoration ?



Le 11 novembre est devenu un jour de mémoire. La France d'aujourd'hui ne peut ni ne doit oublier la somme d'héroïsme et de courage de nos soldats d'alors, ni les souffrances de leurs familles, ni la solidarité extraordinaire qui s'est révélée dans les tranchées comme dans l'ensemble du pays. Parce que la paix ne dépend finalement que de nous, **il convient d'enseigner aux jeunes générations** qu'elle régresse quand se renforce la haine de l'autre, qu'elle s'affaiblit d'une compétition absurde entre les peuples et, pire encore, qu'elle disparaît quand la soif de vivre ensemble et de construire un monde de fraternité et de progrès s'amenuise. (NAP 9/10 novembre 2015).

Tri sélectif / Collecte porte à porte - les avantages !

Les contenus des poubelles ramassés en porte à porte, sont destinés à être enfouis sans autre forme de procès ; le SICTREM n'a pas vocation à faire le tri du contenu de nos sacs ! Le résultat du tri sélectif, qu'il soit directement déposé dans les deux déchèteries mises à notre disposition, ou dans les Points d'Apports Volontaires (PAV, situés près du champ de foire) représente une masse de 3400 tonnes/an sur le territoire du SICTREM pour un coût de revient de 220 000€ ; si cet effort des habitants n'était pas réalisé, ce tonnage serait destiné à l'enfouissement et représenterait un surcoût de 750 000€ ; les économies ainsi réalisées par le syndicat, de l'ordre de 530 000€, ont permis des investissements nouveaux et une notable baisse de la contribution de chaque foyer ; précisons également que les matières triées sont revendues, ce qui contribue aussi à alléger la facture. Il en va donc de l'intérêt de tous de privilégier systématiquement le tri sélectif (verre, emballages, végétaux ...).

La nature ne s'en portera que mieux !

Correspondants commissions

Le correspondant est le relai entre les habitants et la commission ou le syndicat qu'il représente ; il n'a pas pour vocation à régler seul tous les problèmes de la commune !

Affaires scolaires	Hervé Petit
Artisans	Charlène Simonneau
Associations	Sabine Vagnat
CCAS	Pascal Méreau
Communication/site internet	Jacques Romain
Culture/bibliothèques	Maryline Lavrat
Employés communaux	Pascal Barreau
Forêt/environnement	Serge Vagnat
Inter-génération	Gilles Moulinou
Syndicat transport	Anne Laure Jacquet
Voierie travaux accessibilité	Dominique Trouwaert



VILLEQUIERS





Une si jolie petite fleur !

Quand la jolie fleur joue la fille de l'air
Et qu'elle gagne sa liberté en fuyant la jardinière

Elle étonne toujours l'honnête passant
Qui ne peut s'empêcher de l'observer
Sans en avoir l'air !

Et tout en marchant il comprend
Que cette fleur est plus libre que l'air,
Que cette fleur est plus libre que lui,
Même si elle ne dépend
Que du bon vouloir de la pluie,
Pour survivre...

Des produits phytosanitaires,
Elle n'en veut point
Car elle n'y survivrait point,
Elle seule le sait !

Aujourd'hui,
Ce lundi 7 septembre,
La jolie fleur a disparu,
Aussi mystérieusement



Qu'elle était apparue.

La jolie fleur a joué la fille de l'air.

Elle a tout perdu

Sa vie, sa liberté.

Notre jolie fleur a disparu.

Elle avait résisté à tout pourtant :

Les vents violents,

La canicule, les pluies diluviennes...

Rien ne semblait pouvoir l'atteindre.

Hélas, l'homme sans cœur,

Obéissant à on ne sait quel ordre obscur,
S'est emparé de ce petit symbole de paix.

Il est venu d'ailleurs

Pour nettoyer un bout de rue,

Déjà entretenu

Par des riverains à l'âme tendre,

Qui ne demandaient rien à personne.

Ce soir, le glas sonne

Dans nos cœurs

Pour la jolie fleur qui avait joué la fille de l'air.

Nettoyons la nature



L'opération «Nettoyons la nature» a été créée en 1997. Elle consiste à proposer, chaque année, à des volontaires de tous âges d'agir concrètement en faveur de l'environnement, en nettoyant des sites urbains ou naturels souillés par des déchets résultant des activités et des **comportements humains irresponsables**.

Septembre 2015 : Les écoliers de Villequiers ont participé aux journées « Nettoyons la nature » ! Ils ont nettoyé la place du 11 nov., autour de la salle des fêtes et le lavoir du centre-bourg.

Bilan : c'est le contenu de deux grands sacs poubelle, soit 25 kilos de déchets que les enfants ont ramassé !

Citons au hasard : de nombreux mégots, des canettes, des bouteilles et contenants divers en plastique et des papiers gras ont été ramassés par les enfants ! Ils ont ensuite procédé au tri sélectif des déchets !

Ces heures de nettoyage de la nature ont été organisées dans le cadre des NAP (Nouvelles Activités Périscolaires), avec le soutien des Ets LECLERC qui ont notamment fourni des gants et des chasubles pour chaque enfant, ainsi que le goûter qui a suivi le ramassage !

Un exemple de pollution parmi d'autres :

Un seul mégot suffit à polluer plus de 500 litres d'eau et il lui faut de 4 à 12 ans pour se décomposer.

Il dégage des métaux lourds et des polluants comme la nicotine, le cadmium et le plomb.



Le chantier du Centre-bourg et les incivilités



La vie n'a pas toujours été facile pour les riverains de la rue du 8 mai 1945 durant une bonne partie des vacances scolaires de cet été à Villequiers.

Ils ont eu à subir de nombreux désagréments de jour comme de nuit ; les nuisances du chantier causées bien involontairement

autres ; elle ne peut être possible que par la compréhension mutuelle intergénérationnelle, la tolérance et le respect des uns pour les autres ; doit-on rappeler ici que la liberté des uns cesse là où commence celle des autres ? Le respect n'est pas une faiblesse ; il est le fruit et la preuve d'une bonne éducation !

Le respect n'est pas une faiblesse, mais le fruit et la preuve d'une bonne éducation !

par les entrepreneurs, malgré tout inévitables, comme la poussière, le bruit, la dégradation de leur environnement immédiat, les problèmes d'accessibilité... ont considérablement perturbé la qualité de vie diurne des habitants et de leur famille.

A cela, il faut bien rajouter les incivilités subies de nuit, causées par quelques adolescents, en mal de vivre peut-être, entraînés par un adulte encore plus immature qu'eux, qui, non seulement faisaient du tapage nocturne (musique, rires bruyants, hurlements ...), mais s'autorisaient en plus à insulter et proférer des menaces de coups à l'encontre des riverains, voire des gendarmes, lorsque ceux-ci se permettaient d'intervenir en leur demandant de baisser le volume sonore. Le sang-froid et le calme des personnes dérangées a permis d'éviter

l'escalade d'une violence qui aurait pu mener aux pires excès.

Nous rendons hommage ici à ces adultes responsables, qui, contrairement aux parents des auteurs de trouble, ont su, par leur calme et leur refus de la confrontation directe, nous épargner la « Une » de la presse régionale.

La qualité de vie en communauté, même dans notre belle commune, est rapidement compromise par les excès des uns ou des

Il est évident que quelques adolescents, heureusement une minorité de notre belle jeunesse, ont manqué cruellement d'éducation dans cette affaire... Il serait facile d'accuser l'Education Nationale ; pourtant nous savons pour l'avoir vu, que respect et



Les auteurs ne font pas l'apologie de la fessée, survivance encore tenace d'une époque où la psychologie des enfants balbutiait ! Mais ils conçoivent que, à bout d'argument, ne sachant plus que faire, un parent ne trouve pas d'autre solution que quelques petites tapes sur les fesses, à condition qu'elles soient données à bon escient et avec beaucoup de mesure ; même si cela ne résout probablement rien.

Est-ce traumatisant pour l'enfant ? Il paraît... Mais ce traumatisme-là, pourrait-il contribuer à sa bonne « Education » ?

« That's the question ! »

et tolérance sont les maîtres mots de l'enseignement donné dans l'école publique de Villequiers ; peut-être que les adolescents concernés nous viennent d'autres écoles ? Peu importe d'ailleurs ; dans une société trop permissive, où les parents sont prêts à déposer plainte dès lors que l'on touche, ne serait-ce que verbalement, à leurs chers chérubins, il est impossible de demander à l'Education Nationale de pallier les insuffisances d'une éducation familiale négligée ; les premiers, les seuls vrais responsables restent d'abord et avant tout les parents.

Le pire ne s'est pas produit cette fois-ci ; mais qui

nous garantit qu'il ne se produira pas lors d'une prochaine occasion, si la patience des riverains est à nouveau soumise à rude épreuve ? Qui peut certifier aujourd'hui que les protagonistes n'en viendront pas aux mains lors d'une nouvelle confrontation entre gènes et gènes ?

Il ne faudrait pas non plus que l'ambiance tourne progressivement à la psychose* ; les jeunes ont besoin

de se réunir, de se retrouver ensemble ; il faut savoir l'accepter aussi, tant que cela reste du domaine du supportable !

La tolérance doit être réciproque !

* perception distordue de la réalité.

Autres formes d'incivilités

Vol de fleurs dans le cimetière !

« On ne respecte plus rien ».

Qui peut manquer de tant de civisme en volant des fleurs sur les tombes ou même voler la plaque de protection du puits : ces gens ne pensent pas aux conséquences...

Eh bien oui le phénomène n'est pas nouveau certes mais il se répète régulièrement : des tombes sont dépouillées de leurs fleurs. Ainsi il est demandé aux personnes faisant preuve de cette indécence de montrer davantage d'humanité et de cesser ces petits larcins.

Pollutions : que dit la loi ?

D'autres formes d'incivilités, en matière d'hygiène élémentaire, par exemple, comme les jets de mégots sur la voie publique sont encore trop nombreuses et bien peu réprimées.

Rappelons qu'il est interdit de déposer, abandonner, jeter ou déverser ses déchets sur la voie publique.

Décret n° 2015-337 du 25 mars 2015 du code de procédure pénale, relatif à l'abandon d'ordures et autres objets

Section 3 : « De l'abandon d'ordures, déchets, matériaux ou autres objets

« Art. R. 633-6. -Hors les cas prévus par les articles R. 635-8 et

R. 644-2, est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 3e classe* le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, y compris en urinant sur la voie publique, si ces faits ne sont pas accomplis par la personne ayant la jouissance du lieu ou avec son autorisation. »

*contraventions de 3^e classe : 450 euros



La France qui gagne : aujourd'hui, Alexandre JAMET.



Notre champion de ce numéro 4 de votre magazine s'appelle Alexandre Jamet ; né il y a 18 ans en Guadeloupe, ce jeune homme est le fils, le petit-fils et l'arrière-petit-fils de Villequerois, famille bien connue de la commune qui y est implantée depuis plusieurs générations. Il a pas-

sé toute son enfance et son adolescence dans cette très belle île où il a suivi ses études jusqu'à l'obtention de son bac à 16 ans, sans problème. C'est très tôt, vers 9/10 ans, qu'il a découvert sa passion pour la nage avec palme(s), et s'est révélé très vite comme étant un véritable champion ; de nombreuses récompenses viennent jalonner son parcours de champion junior ; il sera champion de France à 15 ans. Selon son entraîneur, Nadine, il a dominé la nage avec palmes en Guadeloupe ; même quand ce n'était pas sa spécialité, il arrivait premier. Aujourd'hui encore, plusieurs années plus tard, certains de ses records ne sont toujours pas tombés, ni même égalés.

Il fait partie du duo qui tire son club vers le haut !

Ensuite, après le bac, Alexandre envisage de poursuivre ses études dans une grande école métropolitaine ; il doit renoncer à ses entraînements physiques, trop chronophages, pour suivre un entraînement beaucoup plus intellectuel en classes préparatoires ; il se sent prêt aux bout de deux années, et refuse d'en faire une troisième !



Le voici donc absent du circuit des championnats pendant plus de deux ans. Il continue à nager pour le plaisir mais sans forcer.

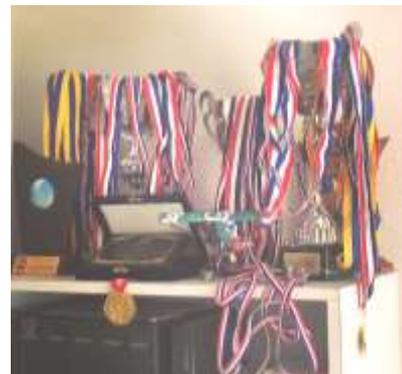
Aujourd'hui, à 18 ans à peine, Alexandre rejoint la prestigieuse école TELECOM de Nancy ; il pense pouvoir mener de front ses études d'ingénieur et l'entraînement ! Il intègre le club le plus proche, l'UEP (Uckange Evolution Palme) qui ne demandait pas mieux que de l'accueillir !

Mais que cache l'expression «Nage Avec Palme (NAP)» ?

(Source : <http://www.nageavecpalmes-ffessm.com>)

« D'une manière strictement règlementaire, on entend

par Nage Avec Palmes, la progression sur ou sous l'eau d'un nageur avec palmes n'utilisant que sa force musculaire. D'une manière plus médiatique, la Nage Avec Palme, pratiquée actuellement, n'est pas sans similitude avec le mouvement de propulsion du dauphin (ou de la sirène). Grâce à l'utilisation de la monopalme, sorte de voile en matériau composite, elle s'apparente à un sport de glisse spectaculaire où le palmeur peut traverser un bassin de 50m. en 14 secondes, alors qu'il en faudra plus de 21 à Florent Manaudou, loin derrière, en nage classique.



« La Nage Avec Palmes n'est devenue une discipline à part entière que récemment. Très rapidement, les palmes en



caoutchouc allaient céder la place à du matériel plus sophistiqué permettant l'amélioration des performances. La fibre de verre faisait sa première apparition au Championnat d'Europe disputé à Barcelone en 1970. En 1972 au Championnat d'Europe à Moscou, la monopalme supplantait techniquement la bi-palme, elle allait révolutionner ce sport par l'amélioration de tous les records établis et par l'évolution des techniques d'entraînement.

Reconnue par le Comité International Olympique (CIO) depuis 1986, la Nage Avec Palmes, sport en pleine expansion, s'adresse à toutes les catégories d'âges, de Poussins à Vétérans, Hommes ou Dames.

Elle peut se pratiquer en loisir comme en compétition, soit en milieu naturel (mer, rivière, lac, etc...) soit en piscine, en surface, en apnée ou en immersion.

Une autre forme d'activité de la Nage Avec Palmes se développe également, il s'agit de rencontres présentant un caractère plus ludique tels que les randopalmes, palmathlon... ». En résumé, le nageur avec palme doit trouver un subtil équilibre entre un sous-marin et un hors-



bord ; il doit trouver le meilleur compromis entre la poussée sous l'eau et avoir le corps le plus haut possible au-dessus de la surface pour diminuer la résistance de l'eau !

Son objectif : intégrer l'équipe de France !

Ne cherchez pas chez Alexandre les épaules hypertrophiées des champions de nage classique, tels Florent MANAUDOU, Alain BERNARD ou l'américain Michael PHELPS ; la nage avec palme fait beaucoup plus appel aux abdominaux, fessiers et cuisses ; les bras et les épaules travaillent très peu dans cette discipline ! Un exemple : depuis qu'il a repris l'entraînement, Alexandre avoue que les promenades en vélo sont bien plus faciles pour lui !

Son club, l'UEP, a organisé son premier événement national les 11, 12 et 13 Décembre 2015 à Amnéville en Moselle. Etaient présents pour ce « championnat de France des Clubs » 270 nageurs, 38 clubs soit plus de 400 personnes. Alexandre y a montré toute l'étendue de son talent, en surprenant ses adversaires dès la

Son rêve : les jeux mondiaux en 2017 en Pologne.

première épreuve, 50m en apnée qu'il a terminé 3ème, à 73 centièmes de seconde derrière le premier. Au 4X200m. surface, il termine second de son équipe à 4 sec. derrière le premier, champion reconnu, et 4 sec. devant le troisième de l'équipe UEP. Il a fait 40 centièmes de seconde de moins que le « plus mauvais » relayeur du club qui a



gagné la première place !

Et au 6X100m, il termine second de son équipe à 3 secondes du champion du club. Il est clair que Alexandre, malgré son absence de deux ans est encore capable de prouesses hors du commun ; Il fait partie du duo qui tire son club, l'UEP, vers le haut !

Aujourd'hui Alexandre a donc repris les entraînements ; il retrouve le plaisir et les sensations de la nage avec palme dans le club lorrain, l'UEP à Ukhange (57) ; Il essaye de retrouver son niveau, et même si les premières compétitions sont au programme,

la victoire n'est pas, pas encore ? au rendez-vous ! Peu lui chaut d'ailleurs, il a fait sienne, depuis toujours la maxime de Pierre de

Coubertin : « l'important dans la vie n'est pas le triomphe mais le combat ; l'essentiel n'est pas d'avoir vaincu mais de s'être bien battu » ; Bien sûr, en cas de victoire, il ne boudera pas son plaisir ! Pour un

jeune homme qui vient à peine de reprendre l'entraînement dans son nouveau club, Alexandre a remporté une très belle troisième place, toutes catégories confondues avec 971 points aux championnats d'Alsace qui se sont déroulés à Sélestat le 15 novembre dernier ; il est premier en apnée 25 mètres avec 08,94 secondes, premier aux 50 mètres surface en 20,10 secondes, premier aux 100 mètres surface Messieurs en 45.66 secondes, second aux 400 mètres surface Messieurs en 4:05.18.

C'est très prometteur, car Alexandre nage désormais dans la catégorie Adultes ; tout juste majeur, il est le plus jeune des nageurs monopalme adultes de France. Il ne peut que progresser !

Son objectif : intégrer l'équipe de France, mais Alexandre reconnaît que ce sera difficile.

Son objectif : intégrer l'équipe de France, mais Alexandre reconnaît que ce sera difficile.





Villequiers, capitale mondiale du cyclisme féminin



En ce 24 Aout 2015, le village départ, le car podium, des cyclistes aux 4 coins de notre commune, il régnait un parfum de tour de France sur Villequiers.

Pour la petite histoire, suite à la défection de la Septaine, Marc Paris, président de l'association « Cher VTT Vélo Passion » sollicita notre commune afin d'organiser la quatrième étape de cette course cycliste féminine de tout premier plan.

Au départ de cette course par étape, des équipes professionnelles venues d'Europe, voire du bout du monde comme l'équipe nationale d'Australie. Certaines d'entre elles, comme le team Fassa Bortolo,

Astana ou Loto Soudal, sont bien connues des amateurs de cyclisme. Au milieu de filles aux palmarès déjà bien étoffés, il est à noter la présence d'Hanka Kupfenagel, qui termina les années 1997 et 1999 à la première place du classement UCI. Elle compte à son palmarès de nombreux titres de championne du monde et d'Europe de cyclo-cross, de VTT, sur piste ou sur route, ainsi qu'une médaille d'argent sur l'épreuve en ligne des jeux Olympiques de Sydney.

C'est à 13h00 que s'élançait un peloton composé de 114 cyclistes pour une étape de trois boucles de 29,5 km (soit 88.5 km au total) passant par Gron, Baugy, Saligny le Vif, Laverdines et Chassy, avec comme principales difficultés, la côte de Solérieux à Gron et celle de la Sainte-Catherine à Villequiers (toutes les 2 classées en 2^{ème} catégorie).

La course fut en grande partie cadencée, la sélection se faisant par l'arrière, et lors des 2 premiers passages ce fut un peloton groupé qui traversa Villequiers devant un public de plus en plus nombreux.

Ce n'est que dans la dernière boucle que 5 coureuses parvinrent à fausser compagnie au peloton et 2 d'entre elles se disputèrent la victoire dans l'ultime ascension de la Sainte Catherine. Daiva Tuslaitė semblait avoir course gagnée, mais se leva 50 m trop tôt confondant la

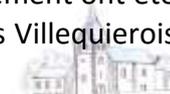


ligne du prix du meilleur grimpeur avec celle d'arrivée. La belge Anisha Vekemans n'en demandait pas tant et en profita pour s'adjuger l'étape au bout de 2h 20 min et 44 s d'effort (à la vitesse moyenne, excusez du peu, de 37.7 km/h). L'histoire retiendra que ce fut l'australienne Rachel Neylan (17^{ème} à Villequiers) qui remporta à Saint Amand le général de ce 19^{ème} Trophée d'or.

L'avenir du Trophée d'Or : L'abandon programmé de la participation de la commune de Saint-Amand-Montrond laisse planer un gros doute sur l'avenir de cette belle épreuve ; Aurons-nous le plaisir de retrouver cette chaude ambiance dans les années à venir ? Nous l'espérons vivement !



Pour être complet sur le sujet, sachez que les 3000 euros inhérents à l'organisation de cet événement ont été, à 90%, pris en charge, par les acteurs économiques locaux et départementaux ainsi que par des Villequerois, preuve de l'attachement de notre département au sport féminin.



10 octobre 2015 : Commémoration en l'honneur des FFI

Nous sommes aux premiers jours de juin 1944. Dans la France occupée, la Résistance s'organise. Partout, on pressent désormais que l'ennemi est en train de perdre la guerre. De l'autre côté de la Manche, à Londres, c'est l'ultime assaut qui se prépare : les Alliés s'apprêtent à déclencher l'opération OVERLORD !

« Il faut que les Français sachent que vous aviez vingt ans lorsque vous vous êtes engagés, que vous avez tout quitté, sans connaître le terme du voyage, sans mesurer les risques que vous alliez encourir », déclarait Bertrand Servois, président de l'amicale des Forces françaises de l'intérieur du Cher Est et du 8^{ème} Groupe de reconnaissance, à la stèle Berry de la commune. Il a expliqué les actions de ce groupe de maquisards qui accueille parachutages, instruit les résistants et combat l'occupant allemand à partir d'un poste de commandement situé au lieudit « La Chaumotte » avec l'appui des forces britanniques parachutées dans le secteur. Le soldat John Wilkinson âgé de vingt ans, y trouve la mort en août 1944. Tous les ans, l'amicale s'incline sur sa tombe dans le cimetière communal en présence des descendants du colonel Vignon et de Jean Servois.



11 novembre 2015 : Commémoration de la Victoire et de la Paix

« Le 11 Novembre 1915, il y a cent ans, l'Europe et une partie du monde sont engagées depuis près de 15 mois dans ce qui allait devenir la Première Guerre Mondiale... Tous les « morts pour la France », hier dans la Grande Guerre, dans la seconde Guerre mondiale, dans les guerres de décolonisation, aujourd'hui dans les opérations extérieures sont désormais réunis dans le souvenir et dans l'hommage de la Nation. Ne pas les oublier, et transmettre le message mémoriel aux jeunes générations est notre devoir et relève de notre responsabilité collective.»

- Extrait du message de Jean-Marc TODESCHINI, secrétaire d'Etat chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire -

« Ils se sont battus pour un idéal de paix, de liberté et de fraternité. En ce jour de commémoration, rendons hommage à tous ces soldats de Métropole, d'Outre-mer, des Pays alliés qui ont fait preuve d'un courage exemplaire méritant toute notre reconnaissance. » - Extrait du message de l'UFAC -



13 novembre 2015 : Attentats de Paris, Bleu blanc rouge

Les couleurs du drapeau français, emblématiques de la République Française, Une et Indivisible, ont éclairé le monde entier en signe de solidarité avec les victimes des attentats du 13 novembre. C'est un signe fort des peuples du monde qui, horrifiés par des crimes odieux, ont voulu marquer leur rejet de la terreur et de l'obscurantisme. En France, le drapeau national a aussi symbolisé le peuple debout, drapant de dignité des rassemblements silencieux.

La **Marseillaise**, autre emblème de la République, a été chantée partout, dans les écoles, les stades, sur les places, devant les lieux profanés par les terroristes.

Le drapeau et l'hymne national ont été créés pour rassembler le peuple et symboliser l'union nationale ; ils appartiennent à tous. Ce sont les armes de la résistance d'un peuple fier de son mode de vie et qui, parce que respectueux de celui des autres, entend le défendre contre la barbarie. Le peuple français est fier de ses valeurs d'humanisme, de laïcité et de tolérance, si fier, aussi, des valeurs de la République ; ce peuple est uni comme jamais, contre les assassins qui ont visé tous ses enfants, sans discernement, aveuglement. - librement adapté du texte original de **Claude Lesme** -

« **Not afraid...** » ! « **Même pas peur** » ! Nombreux sont ceux qui ont scandé ces mots pour montrer aux terroristes qu'ils n'avaient pas gagné. Mais, au contraire, nous avons toutes les raisons d'avoir peur : peur que ça recommence, peur de mourir, peur de perdre le goût de la vie et des autres... Et c'est en acceptant et en reconnaissant ce qui nous effraie que nous pourrions continuer à vivre et résister à **ces barbares dignes de notre moyen âge***, mais utilisant un armement moderne !

*Au début du XIII^{ème} siècle, face aux mouvements manichéens cathares et albigeois, l'Eglise chrétienne décide de mettre en place une institution judiciaire chargée de lutter contre l'hérésie. C'est ainsi que naquit l'Inquisition.





Après avoir évoqué les incivilités, il nous plait de souligner quelques actions beaucoup plus positives ! Eh oui, des habitants qui aiment leur commune s'engagent de bon cœur, et cela nous réconforte.

Quelques exemples de gestes accomplis par les bénévoles : fleurissement et désherbage, embellissement des lavoirs, fabrication et pose des décors de Noël ...

Si l'envie vous prend de nous rejoindre, c'est avec grand plaisir que nous vous accueillerons !

A très bientôt !

Travaux : les délais administratifs

La Maîtrise d'Ouvrage (MOA)

Avant de lancer un chantier, une réflexion préliminaire approfondie sur les différents aspects de l'opération projetée est nécessaire. C'est l'objet des études préalables, menées par les services du maître d'ouvrage ou confiées par marché à des tiers.

Le maître d'ouvrage est celui pour qui on construit : **Le client**. En l'occurrence, le maître d'ouvrage est la commune, représentée par son maire.

C'est lui qui définit le programme, l'enveloppe financière et le planning de l'opération qu'il doit mener pour réaliser le chantier projeté.

Quand intervient-il ?

L'essentiel du travail du maître d'ouvrage s'effectue en amont de la conception et de la réalisation du projet.

Ce sont les études préalables qui peuvent prendre, selon l'importance du projet, plusieurs années.

La Maîtrise d'Oeuvre (MOE)

Dans l'élaboration du projet, le maître d'œuvre tient compte : du programme, de la réglementation, des références culturelles, du site, des matériaux et de leur mise en œuvre, du budget, des nombreuses normes...

Le maître d'œuvre est celui qui conçoit, dessine et décrit le projet : C'est **l'architecte**.

Autour de lui, autant de professionnels que de spécificités que l'on peut classer en 4 grandes catégories : Architecture - Ingénierie Technique - Ingénierie Financière - Ingénierie de Management.

Quand intervient-il ?

On le retrouve dans les différentes **étapes de conception** validées par le maître d'ouvrage, et il suit également toutes les **étapes de réalisation** du projet jusqu'à la livraison.

Ce qu'il doit réaliser :

> **Des pièces graphiques** : Croquis-schémas-plans-coupes-élévations-perspectives (mises en situation) à différentes échelles.

> **Des documents écrits** qui décrivent de plus en plus précisément le projet.

> **Une maquette** en volume peut accompagner ces documents.

A suivre dans les prochains numéros

« La fête des voisins » est l'occasion de rencontrer ses voisins pour développer la convivialité afin de rompre l'anonymat et l'isolement qui règnent souvent dans les villes mais également dans nos villages.

Dans une société où se développe le repli sur soi et la peur de l'autre, nous voulons simplement affirmer que connaître ses voisins permet de mieux vivre ensemble. Au-delà d'une soirée de fête dans l'année, ne serait-il pas souhaitable de renforcer au quotidien les petits services entre voisins et pourquoi pas, créer une solidarité de proximité.

Cette année, seul le lotissement du Larré a réitéré cette fête qui a eu lieu le 14 Mai. Malgré le temps, cette journée s'est déroulée dans la joie et bonne humeur.

Concert Sainte-Cécile

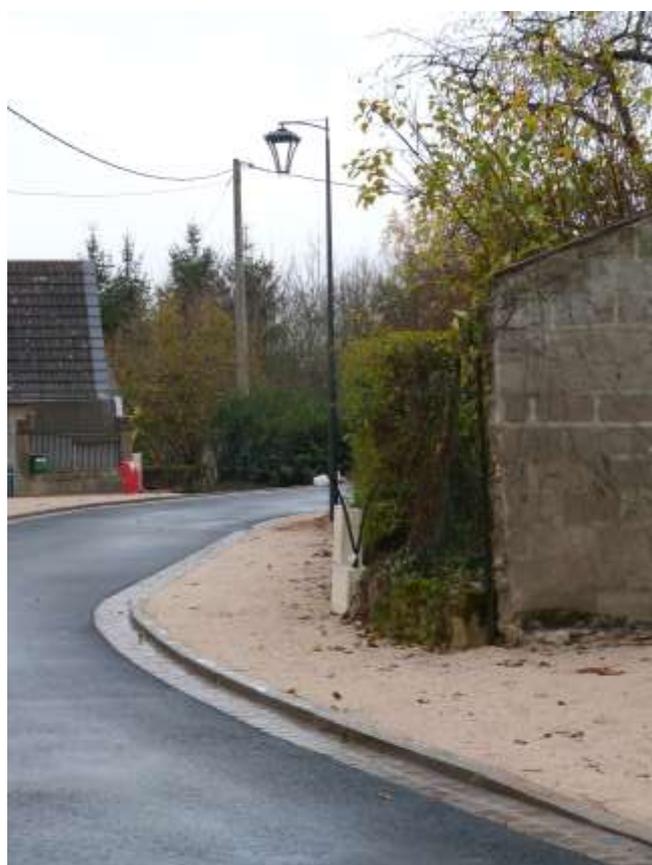


En hommage à Sainte-Cécile, patronne des musiciens, la *Musique Angillonnaise*, une harmonie (ne pas confondre avec une fanfare), dirigée par *Guillaume Bidon*, bien connu des élèves de l'école de Villequiers, a entamé, en cette fin d'année, une tournée qui l'a conduite jusqu'à notre commune ; fort d'une trentaine de membres présents, sur 45 au total, l'orchestre a magistralement interprété de nombreux morceaux ; les enfants des écoles, divisés en deux groupes, ont dansé tour à tour, ou tous ensemble, en rythme avec la musique !

Moment magique : L'interprétation des compositions de *Ennio Morricone*, que nous n'attendions pas forcément dans ce cadre, nous a surpris et particulièrement séduits !

<http://musiqueangillonnai.wix.com/musiqueangillonnaise>





A l'heure à laquelle nous rédigeons cet article, le chantier du centre-bourg se termine tranquillement ; les nouveaux lampadaires publics sont en place et raccordés ; Les branchements souterrains (téléphone, électricité) sont terminés et nous assisterons, début 2016, à la dépose de la toile d'araignée qui « décore si harmonieusement » le ciel de la rue du 8 mai et des poteaux qui la supportent. Le chantier du carrefour « Rue Basse et Place de l'Eglise » n'attendait que le passage des câbles pour prendre un nouvel élan... Les nouveaux poteaux, renforcés, sont en place rue Basse, les câbles en attente !...

L'arrivée programmée de l'hiver fait courir le risque d'un report du pavage au printemps prochain !

Le chantier de la mairie, mise aux normes Ad'Ap (Agendas D'Accessibilité Programmée) a débuté avec du retard ; le maître d'ouvrage s'est inquiété, lorsque nous avons appris que la société SIDE en charge du désamiantage s'est vue retirer son label par l'organisme QUALIBAT ; heureusement moins d'une semaine plus tard, une décision de justice a été rendue en faveur de SIDE, et le chantier a pu reprendre normalement, mais après 15 jours d'interruption involontaire... Les fenêtres neuves sont posées ; la cage d'escalier est en cours de démolition, l'accès à la mairie se fait désormais par l'ancien appartement...

Place Maubert, appelée familièrement Place des Tilleuls : Une partie des tilleuls étaient malades ; Le CM a choisi de les faire abattre tous, afin d'éviter un éventuel nouvel abattage dans quelques années. Les nouveaux arbres, moins nombreux (sécurité routière oblige), tilleuls, marronnier sont plantés... D'autres arbres sont encore à planter ailleurs dans notre commune, chaque arbre coupé devant trouver son remplaçant (1 pour 1 minimum).

Les nouveaux panneaux de signalisation routière sont posés en grande partie ; la circulation est désormais rétablie dans le centre-bourg, avec des restrictions nouvelles, permettant ainsi la mise en sécurité des accès à l'école et à la mairie (zone semi-piétonne) : sens unique montant et vitesse limitée à 30 km/h.

La fin du chantier de la mairie est prévue en mai/juin 2016 ! Une inauguration officielle de la fin des deux chantiers est prévue !

Il nous restera ensuite à choisir un artiste puisque la loi* oblige les maîtres d'ouvrages publics à investir 1% du montant des travaux réalisés dans une œuvre d'art, soit 10 000€ environ.

Nous aurons ensuite à subir encore d'autres désagréments, moins contraignants fort heureusement, pendant le chantier école dont le maître d'ouvrage est La Septaine ; le calendrier n'est pas encore connu. La demande du permis de construire est toute récente.

C'est, depuis quelques jours, la trêve des confiseurs, tout le monde peut souffler un peu pendant les fêtes de fin d'année, autant les ouvriers que les Villequerois !

*La disposition légale dite « **du 1 % artistique** » (ou parfois « **1 % culturel** » ou encore « **1 % décoratif** ») institue la création d'œuvres d'artistes plasticiens actuels associés à la création architecturale publique.

Depuis sa mise en place en 1951, le « **1 % artistique** » a permis de financer environ 12 300 œuvres.



Le centenaire de Mme Andrée HASSEN

Mme Andrée HASSEN, bien connue des habitants de Villequiers, où elle est propriétaire du château de *Montfaucon-en-Berry*, a fêté ses 100 ans, le 22 octobre à Précý, dans la Maison de Retraite "Le Blaudy". La fête était organisée par Mme FOURNIER, directrice de l'établissement avec la complicité de toute son équipe et des résidents.

Près de 130 personnes, dont les quelques 70 pensionnaires de l'EHPAD étaient présentes. Très entourée par sa famille, ses filles, petits et arrières-petits enfants dont certains venus de la Réunion d'où elle est

originaire, et des 4 coins de France tout spécialement pour l'occasion Mme Andrée HASSEN, très émue, tient à remercier tous ceux qui, par leur présence et leurs multiples attentions, lui ont témoigné respect, amitié et affection. Les habitants, amis et élus des communes de Précý et Villequiers étaient



nombreux à se presser autour de la belle centenaire, au visage illuminé par le bonheur!

Parmi les personnalités présentes, nous avons notamment pu reconnaître Mrs. Pascal Méreau, le maire de Villequiers et Joël VIGNEL le maire de Précý ; M. de LAMERVILLE, colonel à la retraite représentait la SMLH (Société des Membres de la Légion d'Honneur) dont faisait partie l'époux de Mme HASSEN ; l'ordre National du mérite était également représenté.

Les photographes ont été nombreux pour immortaliser cette joyeuse fête.



Ce n'est pas la première fois que Villequiers peut s'enorgueillir d'avoir vu grandir une centenaire dans ses murs, puisque, en 1998 déjà, Mme Suzanne JAMET, Veuve MONTJAUVIT, avait fêté son centenaire dans le même établissement.

Des centenaires et des champions de France ? Il fait bon vivre sous le ciel de Villequiers !

Les aviez-vous vus comme ça ?



Photographies scolaires des années 1956 et 1989, parues dans le numéro 2 et de gauche à droite :

1956 :

1er rang : Babette Devoucoux, Annette Chapelier, Bernadette Beaufrère, Monique Compain, Andrée Jamet, Colette Brice, Bernard Simonet.

2ème rang : Marie-Louise Jamet, Jeannine Lafaye, Guy Girard, André Lavrat, Michel Grillet, Michelle Pessiot, Gilberte Bazot, Marie-Rose Bouchonnet, « Belinne », Alain Mallet et Melle GIRAUD.

3ème rang : Michel Tisserand, ... Goudinoux, Christian Fontaine, Danièle Bazot, Danièle Grillet, Paul Augy, Michel Jamet, Roland Simonneau, Babette Sandu, Roger Lafaye.

4ème rang : Sylvie Bouchonnet, Babette Loiseau, Mireille Rohmer, Marie-Claude Grillet, ... Menant, Annie Verdy, Hélène Navaro, Colette Dubois, ...Menant.

1989 :

1er rang : Sébastien Votat, Thomas Charpy, Marie-Anne Lainé, Romain Charpy, ...Duvivier.

2ème rang : Nicolas Roger, Nicolas Sénéchal, Jérémy Charpy, Karine Adam, Karène Goni, Mélissa Dubois, Mélanie Huet, Charlotte Lainé, Etienne Barbot.

3ème rang : Madame Cartier, Christophe Adam, Anthony Vomiandry, Lila Cheurfa, Anabelle Jouanno, Emilie Piat, Stéphanie Lavrat, Marielle Goni, X institutrice remplaçante.

4ème rang : M. Méreau, Laetitia Plasson, Kathy Lebon, Angélique Sénéchal, Emilie Vomiandry, Myriam Billon, Julien Piat.



Première réunion publique :

Vendredi 15 janvier 2016 à 18H30 au foyer socio-culturel

Qu'est-ce qu'une gestion différenciée ?

L'abondance des espaces de verdure répartis sur le territoire communal offre une diversité de paysages et une palette d'ambiances variées contribuant pour une large part à la qualité du cadre de vie des habitants et à l'attractivité de notre commune.

À la quantité importante d'espaces verts gérés et entretenus par les agents communaux s'est ajoutée la nécessité d'être plus respectueux des ressources naturelles et des écosystèmes.

Cette gestion n'exclut pas l'entretien conventionnel et/ou horticole de certains espaces verts, mais **tient compte des spécificités de chaque site** pour lui appliquer une gestion adéquate en limitant les interventions tout en leur conservant une vocation esthétique et d'accueil du public. En résumé, c'est entretenir les espaces verts autant que nécessaire mais aussi peu que possible.

Pourquoi une gestion différenciée ?

L'usage des pesticides dans les villes et villages présente l'inconvénient majeur **d'exposer directement la population** notamment les enfants à ces substances toxiques. Celles-ci, répandues de surcroît sur des **sols pauvres ou imperméables** (trottoirs), sont emportées par les premières pluies jusque dans le milieu naturel (rivières, puits de captage de l'eau potable) qu'elles polluent.

Les bénéfices de la gestion différenciée :

- **préservé et enrichir la biodiversité**, en privilégiant des espèces locales et en laissant la végétation se développer dans certaines zones, offrant ainsi à la faune nourriture et habitat.
- **gérer les ressources naturelles**, en valorisant les déchets verts, en économisant la ressource en eau (espèces indigènes adaptées à la pluviométrie locale, paillage permettant de conserver l'humidité au pied des végétaux),
- **limiter les pollutions**, en diminuant la consommation des engrais et des produits phytosanitaires, notamment pour le site de captage en eau potable de Villequiers (3ml d'herbicide à base de glyphosate versé dans un cours de 10km de long suffisent pour dépasser la norme définie pour l'eau potable)

Comment réaliser une gestion différenciée ?

Tout d'abord en prenant conseil auprès de Mme Marq (paysagiste) que le conseil municipal a choisie pour une



mission de deux ans conformément au cahier des charges de la région. (Une partie technique et une partie communication)

En créant un comité de pilotage composé d'élus, des agents communaux mais aussi **d'habitants du village intéressés**. Il sera animé par Mme Marq.

Partie technique :

Mme Marq réalisera une cartographie de la commune afin de faire un inventaire des espaces verts.

Le rôle du comité de pilotage sera de proposer :

Le type d'entretien pour chaque site répertorié en fonction de leur nature et de leur emploi. (Chemins ruraux, trottoirs engazonnés, haies, jardinières centre bourg etc....)

Le choix d'outils pour réaliser ces différents types d'entretien.

L'élaboration d'un calendrier annuel d'entretien des différents sites. (Tonte, binage, taille, élagage, arrosage...)

Partie communication :

Mme Marq proposera des réunions aux agents communaux afin de leur expliquer la façon de gérer les différents espaces verts.

Elle tiendra des réunions publiques, fera une exposition afin de permettre à chacun de s'informer sur la gestion des espaces verts de la commune mais aussi de votre jardin, potager, point d'eau, etc....

Elle travaillera avec l'école pour sensibiliser les enfants sur la nécessité de préserver notre environnement.

Un bilan sur cette gestion permettra d'affiner l'entretien.

Les objectifs à terme sont environnementaux, culturels, sociaux et économiques.





Photos de classe (années 1965 et 1985)



Exposition « Un public averti »



C' est dans le somptueux château de *Montfaucon-en-Berry* que nous avons pu assister à une grande première, l'exposition « Public averti » qui a rassemblé cinq artistes différents répartis dans plusieurs pièces du château ; Cette exposition se veut annonciatrice de nombreuses autres.



La volonté de M. *Laurent Herrou*, petit-fils de Mme *Andrée HASSEN*, dont nous fêtons le centenaire cette année (lire page 16), est d'ouvrir le château familial au public en créant ainsi une nouvelle promenade.

Photographies publiées avec l'aimable autorisation de Mme *Andrée HASSEN*.

Editorial : *Voici déjà le numéro 4 de notre magazine ; la commission information est fière de respecter ainsi la mission qui lui a été confiée par la municipalité, à savoir une édition semestrielle, en juin et en décembre.*

*Nous avons cette fois un nouveau sujet de fierté : la commission accueille dans ses rangs une habitante non élue, Nicole, et ouvre ainsi la voie à la **démocratie participative active** dans notre commune ; puisse cet exemple prospérer et vous donner, à vous tous, amis lecteurs, le désir de participer et d'agir de manière directe sur le devenir de notre village, en intégrant l'une ou l'autre des différentes commissions municipales, selon vos goûts, vos compétences et votre désir d'implication !*

Vous aimez votre village? Vous vous y sentez bien ? Cela vous donne l'envie de participer à son animation, à sa vie ? Pour cela, une seule solution, faites comme Véronique : inscrivez-vous dans l'une ou l'autre des associations existantes, comité des fêtes, club de jardinage, gymnastique... N'hésitez pas, vous y serez les bienvenu(e)s.

Nous souhaitons mettre en place deux rubriques nouvelles dans notre magazine ; la première sera réservée aux jeunes, qui pourront développer librement des sujets de leur choix ; la seconde sera une rubrique d'expression libre où chacun de nos lecteurs pourra s'exprimer, dans les limites de la bienséance, en respectant la charte page 6.

13 novembre 2015, c'est l'horreur à Paris, c'est l'horreur en France, c'est l'horreur dans le monde entier ! Un attentat sans précédent a frappé nos concitoyens ! Essayer de comprendre l'incompréhensible ? Impossible ! Comment expliquer que, pour la première fois, un groupe terroriste issu d'un milieu polymorphe, un pied dans le grand banditisme et l'autre dans le djihadisme, dispose de la manne du pétrole, d'un armement moderne et de kamikazes en nombre illimité. Ce groupe livre une guerre au monde libre, guerre qui n'a pas encore trouvé son nom. Ni sa réponse. Campée à cheval sur l'Irak et la Syrie, l'organisation terroriste « État islamique », qui n'a de religieux que le nom, dispose d'un vaste territoire et tient tête à plusieurs grandes puissances armées. C'est un ennemi auquel il faut faire face, alors qu'il n'a pas de face !

*« Aucune cause juste ne peut être servie par la terreur. »
- Kofi Annan -*

Serons-nous capables de transmettre aux générations futures une Terre vivante et vivable ? Une Terre que nous nous ingénions à polluer de toutes les manières possibles, une Terre que nous ne respectons pas ?

*« Nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants. »
- attribué à Antoine de Saint-Exupéry -*

Bonne lecture à tous.

Les membres de la commission : Andrée, Charlène, Jeannine, Marilyne, Nicole, Sabine, Hervé, Jacques

Commémoration Guerre 14-18 à Villequiers



En 1911, la commune Villequiers comptait 985 habitants. Ce 2 août 1914, 219 hommes du village furent mobilisés, 45 d'entre eux périrent au combat !

La commune de Villequiers rendra hommage à ses soldats, ses familles au travers d'une exposition qui se déroulera :

**du 03 au 11 novembre 2018
au foyer socioculturel.**

Pour mener à bien cet ambitieux projet, nous avons besoin de vous ! Nous sommes à la recherche des descendants des habitants de l'époque. Nous recherchons également :

- Des cartes postales
- Des correspondances de civils et/ou de militaires
- Des diplômes de combattants, livrets militaires ou fiches de soldats
- Des photographies de soldats, civils ou du village
- Ainsi que tout autre document de cette époque.

Le travail qui nous attend étant de taille, nous invitons tous les Villequierois qui le souhaitent à nous rejoindre dans notre quête.

